

B.P. 1 Tél. (33) 04 73 89 01 54
63501 ISSOIRE CEDEX Fax (33) 04 73 89 54 59
www.issoire-aviation.com

BULLETIN SERVICE

ISSOIRE AVIATION N° **45**

CLASSEMENT : ***IMPERATIF***

ISSOIRE, le mercredi 14 Décembre 2005

APPAREILS CONCERNES :
Avions Issoire Aviation APM20 – « LIONCEAU »

OBJET :
Marquage de l'indicateur de température du liquide de refroidissement

1. APPLICABILITE

Ce Bulletin Service est applicable aux avions ISSOIRE AVIATION APM 20 Lionceau, numéro de série 4 à 16 inclus.

2. AVERTISSEMENT

Ce Bulletin Service « Impératif » fait l'objet de la Consigne de Navigabilité EASA n° F-2005-205.

3. RAISONS

Le présent Bulletin Service fait suite aux documents suivants :

- Service Bulletin ROTAX 912-043
- Manuel d'installation ROTAX 912A, modification n° 1 du 1er juillet 2004
- Manuel d'utilisation ROTAX 912A, révision 3 du 1er juillet 2004
- Directive de Navigabilité Austro Control AD A-2004-004 R1

4. ACTIONS CORRECTIVES ET DELAI D'APPLICATION

Les actions décrites aux paragraphes 4A à 4C ci-dessous doivent être appliquées au plus tard dans les 50 heures de vol suivant la parution du présent BS.

4.A. Modifier le marquage de l'indicateur de température du liquide de refroidissement par l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes :

4.A.1. Remplacement de l'instrument existant par un indicateur RC 551-115 neuf et comportant un marquage conforme au paragraphe 5.A

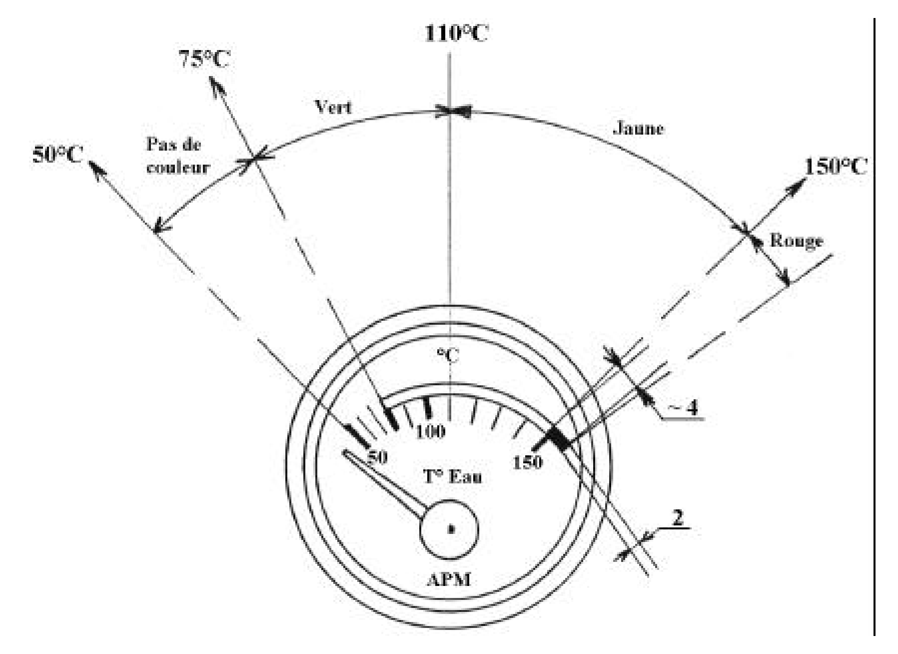
4.A.2. Modifier le marquage de l'instrument existant suivant les indications du paragraphe 5.A

4.B. Changer le Manuel de Vol suivant les indications du paragraphe 5.B

4.C. Changer ou corriger le Manuel d'Entretien suivant les indications du paragraphe 5.C

5. DESCRIPTION DETAILLEE

5.A. Marquage de l'indicateur de température du liquide de refroidissement : respecter le schéma ci-dessous.



Ce nouveau marquage peut être obtenu soit en remplaçant directement l'indicateur par un nouveau modèle RC 551-115 (solution conseillée), soit en apposant ce nouveau marquage sur la vitre de l'instrument en cachant le marquage d'origine. Dans ce dernier cas, un trait de glissement doit être ajouté à la peinture rouge sur la vitre et le corps de l'instrument.

5.B. Mettre à jour le Manuel de Vol aéronef avec l'édition 1 révision 3 de décembre 2005. Elle est disponible sur notre site internet www.issoire-aviation.com

5.C. Changer ou corriger le Manuel d'Entretien aéronef si sa dernière date de révision est inférieure ou égale à Avril 2004. L'édition A révision 3 de décembre 2005 inclut les évolutions nécessaires. En attendant sa mise à disposition sur notre site internet www.issoire-aviation.com, les corrections suivantes doivent être apportées :

- Page b1, liquide de refroidissement, supprimer l'ancien paragraphe et remplacer par : « se reporter au Manuel d'Utilisation du moteur et au Service Bulletin ROTAX 912 043 dernière révision en vigueur. Par exemple : propylène glycol EVANS NGP+ sans aucun mélange d'eau »
- Page c2, repère 36, la référence de l'indicateur de température du liquide de refroidissement devient « RC 551-115 »

6. OUTILLAGE

Aucun outillage particulier n'est nécessaire pour l'application du présent Bulletin Service.

7. MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION

Mentionner l'application du Bulletin Service n° 45 dans le livret aéronef.